



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

IME

Question écrite n° 46097

Texte de la question

M. Bernard Accoyer attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la situation des établissements médico-sociaux de Haute-Savoie et notamment des instituts médico-éducatifs. L'examen des données statistiques fournies par la DDASS de la Haute-Savoie montre qu'en 1999 le ratio de personnel des instituts médico-éducatifs de Haute-Savoie est de 0,38 équivalent-temps plein pour une personne accueillie, pour 0,49 au niveau national. Ce dernier ratio serait d'ailleurs passé à 0,52 dans le document du ministère INFODAS n° 67. Les responsables des associations gestionnaires des IME en Haute-Savoie sont donc très inquiets quant au taux d'encadrement de ces établissements, inférieur d'au moins 20 % à la moyenne nationale. Il lui demande quelles mesures de rattrapage compte prendre le Gouvernement pour la prise en charge pédagogique, éducative et thérapeutique des handicapés haut-savoyards.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Accoyer](#)

Circonscription : Haute-Savoie (1^{re} circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46097

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 mai 2000, page 2808